



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 1844 du 24 janvier 2025 de l'honorable Député Monsieur André Bauler.

- Madame la Ministre, peut-elle informer sur les nouveaux locaux projetés en faveur de la maison médicale d'Ettelbruck ?

En ce qui concerne la maison médicale du Nord, l'identification de locaux permettant un aménagement conforme au concept actuel des maisons médicales a conduit au projet de construction d'un nouveau bâtiment à l'entrée d'Ettelbruck. Les surfaces situées au rez-de-chaussée de ce bâtiment (environ 700 m²) seront prochainement aménagées. Cette situation présente l'avantage de faciliter l'accès, en particulier aux personnes à mobilité réduite. L'organisation spatiale est largement inspirée de celle de la maison médicale de Sud-Belval, qui a fait ses preuves.

Ce nouveau bâtiment comprendra :

- deux zones de soins, avec pour chacune :
 - o un espace accueil,
 - o une zone d'attente assise avec toutes les commodités et
 - o quatre salles de consultation d'environ 22 m² chacune
- des vestiaires, une salle de repos et toutes les commodités pour le personnel soignant.

Les activités de soins envisagées pour être intégrées dans les nouveaux locaux sont identiques à celles de Sud-Belval, à savoir :

- la permanence de médecine générale les soirs en semaine de 20h à minuit ainsi que les week-ends et jours fériés de 08h à minuit,
- des consultations, dépistage et suivi du public en orthoptie,
- des consultations, dépistage et suivi du public en audiophonologie,
- un lieu de collecte pour le don du sang en partenariat avec la Croix-Rouge luxembourgeoise et
- des activités ponctuelles comme le dépistage de l'hypercholestérolémie familiale.

Cette répartition des activités entre les maisons médicales du Nord et du Sud garantit une cohérence territoriale. En fonction de l'avancée des travaux, l'ouverture au public est prévue au plus tard pour début 2026.

- Les médecins qui y consultent, disposent-ils actuellement de tous les équipements nécessaires pour assurer, entre autres, les tâches administratives qui leur incombent ?

Chaque salle de consultation est dotée de tout le matériel nécessaire à l'examen d'un patient pour une consultation de médecine générale. Les salles de consultation sont également pourvues de matériel informatique équipé d'un logiciel de soins permettant l'établissement d'ordonnances médicales et leur impression.

Il en sera de même lors du transfert de la maison médicale dans les nouveaux locaux.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

- Les matériels désuets, tels des imprimantes, sont-ils régulièrement réparés ou remplacés afin d'assurer un service optimal ? »

Dès qu'une panne de matériel est signalée aux équipes de la Direction de la santé, tout est mis en œuvre pour une réparation ou un remplacement dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne le matériel de la maison médicale d'Ettelbruck, plusieurs interventions ont été nécessaires récemment sur les imprimantes en raison d'incidents liés à des tentatives de branchements non prévus, occasionnant des défauts de sécurité. Depuis lors, des instructions claires ont été diffusées à ce sujet auprès des prestataires travaillant dans les locaux de la maison médicale d'Ettelbruck.

A noter qu'en cas de panne informatique, les médecins ont toujours la possibilité d'établir leurs ordonnances manuellement et prendre ainsi en charge les patients se présentant en maison médicale.

Luxembourg, le 25 février 2025

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez